



Neuchâtel: changements en vue à la Case à chocs

La salle de concerts cherche une personne chargée de la programmation et une autre pour la coordination générale, après la démission de l'actuel programmeur.

11 avr. 2025, Nicolas Heiniger

Un programmeur ou une programmatrice à 85% ainsi qu'une personne chargée de la coordination générale de la Case à chocs à 70%: c'est ce que cherchent la Ville de Neuchâtel et l'Association de coordination de la Case à chocs (ACDC). Des offres d'emploi pour ces postes ont été publiées ce vendredi 11 avril.

Cette mise au concours fait suite au départ de l'actuel programmeur du lieu, Loris Vettese, qui était responsable à la fois de la programmation musicale et de la coordination, avec un taux d'occupation de 95%.

«Nous revenons à une fonction de coordination générale séparée», indique Luana Di Trapani, cheffe du Service de la cohésion sociale, en charge du dossier. Cette création d'un peu moins d'un équivalent plein-temps sera financée conjointement par la Ville et par l'ACDC.

Le poste de chargé.e de production, également mis au concours, passera lui de 60 à 70%.

La Case cherche également un ou une chargé.e d'accompagnement à 50%, «la personne occupant actuellement ce poste ayant trouvé une autre opportunité professionnelle», indique la Ville.

Analyse externe

Luana Di Trapani précise que la Ville et l'ACDC cherchent depuis plusieurs mois des solutions «pour tenter de trouver un équilibre entre les ressources à disposition et le nombre d'activités nécessaires à la viabilité financière de l'institution, tout en respectant les horaires de travail des équipes».

C'est pourquoi la Ville a commandé, fin 2023, une analyse indépendante dont les conclusions ont débouché sur cette réorganisation. Elle devrait permettre de «rendre ces fonctions viables en termes de charge et de temps de travail».

La passation se fera entre septembre et octobre, soit au début de la nouvelle saison.

Gros potentiel

«Il y a un problème systémique dans tous les clubs de Suisse romande», note Mathias Rota, président de l'ACDC depuis février, chercheur à la HE-Arc et spécialiste des politiques culturelles.

Il estime toutefois que par rapport à d'autres lieux de concerts, «la Case a de la chance d'avoir la Ville qui s'implique».

Il rappelle que l'institution joue également «un rôle social incroyable», notamment par l'organisation d'ateliers pour les artistes émergents. Et de conclure: «Je crois très fort en son potentiel.»



Une analyse indépendante a été menée pour tenter de trouver un équilibre entre les ressources à disposition et le nombre d'activités nécessaires à la viabilité financière de l'institution.